



Journée des marcheurs, le 20 mai 2026

Base de loisirs et forêt du Nouvion en Thiérache

Départ des marches :

9h30 sur le parking de la base de loisirs face au restaurant « Brasserie de l'Astrée »,
Avenue du Dr. Lemaire — Le Nouvion.

Le covoiturage est souhaitable mais n'est pas organisé

Le matin:

circuits de 10, 8, 6, 4 km

Pour les accompagnants non marcheurs, balades libres dans le parc.

Toilettes du restaurant ouvertes.



L'après-midi:

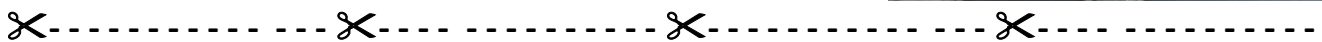
Circuit digestif dans la base de loisirs.

Halte possible à la fromagerie Fauquet

(Maroilles et autres produits)
28 rue de la Croix



**Déjeuner au restaurant « Brasserie de l'Astrée »,
Avenue du Dr Lemaire—Le Nouvion**



Bulletin d'inscription

Pour le repas: **34€** (boissons comprises)

NOM : _____ **Prénom :** _____

Téléphone (portable de préférence) : _____

Total à régler à l'inscription : Nb. de personnes : ___ x 34€ = _____ €

Réservation à adresser, avant le 5 mai au plus tard, à :

Patrick Jeannot, 90 bd Jean de la Fontaine 59600 Maubeuge Tél : 06 82 77 61 06

Accompagné du règlement, par chèque à l'ordre de l'UTEL

Préinscription possible par email à jeannotp@wanadoo.fr

et chèque à remettre lors d'une prochaine rencontre